

Claude Bouillon,
« Les éducateurs techniques, où en sont-ils ? »,
Liaisons, n°55, juillet 1965, p. 19-21.

Les éducateurs techniques, où en sont-ils ?

Du 12 au 15 avril 1965, des éducateurs techniques, sur l'invitation de l'A. N. E. J. I., se sont réunis pour un dixième stage national de perfectionnement. C'est la région lyonnaise qui les accueillait dans son Centre de Sacuny-Brignais.

Une des premières maisons de rééducation, aux lignes un peu sévères, certes, mais à l'intérieur, une équipe dynamique que dirige M. Kermoal.

Sous le patronage de l'Association régionale de Sauvegarde de l'Enfance et de la Société lyonnaise pour le Sauvetage de l'Enfance, 103 participants se retrouvaient, venant de 70 établissements de tous les coins de France. Le nombre des stagiaires croît en effet chaque année.

Le programme, chargé mais équilibré, nous amenait d'abord devant un panorama sur l'homme et le travail, ensuite sur des problèmes plus particuliers à nos adolescents. Après les habituels vœux de bienvenue et de bon travail, le R.P. Viau, de « Economie et Humanisme », ouvrit les exposés par : « L'homme dans l'industrie en évolution ». Partant du général au particulier, il montra combien l'adulte lui-même est surpris d'appartenir à tant de structures. La Société Economique moderne n'a qu'un but : augmenter le niveau de vie et le bien-être de l'homme. Mais l'homme lui-même est-il bien préparé à en profiter ? Ne sera-t-il pas écrasé ou déséquilibré ? S'imposera-t-il un choix pour ses loisirs ? Ou plutôt se laissera-t-il guider par la facilité en ce qui a été pensé pour lui ? Les conditions nouvelles de travail ont provoqué l'éclatement de la cellule familiale. Le père travaille longtemps pour augmenter le nombre de ses heures supplémentaires, la mère quitte la maison pour le bureau ou l'usine. Ajoutons à tout cela les heures prises par les moyens de transport. A la sécurité traditionnelle du foyer se substitue celle d'organismes tels que la Sécurité Sociale, les Allocations Familiales, les assurances, etc. L'homme n'œuvre pas seul, pour lui la Société a tout prévu. Il n'est plus l'habitant d'une commune de 2.000 âmes où tout le monde se connaît, mais l'individu d'un grand ensemble de 2.000 personnes où il ne connaît même pas ses voisins d'escalier. Il est « noyé dans la masse ».

Bien sûr, des structures rassurantes sont en place. Malheureusement, elles semblent mal reliées entre elles. Toutefois, le monde moderne est aussi plein de promesses. Une telle organisation permet, par exemple, plus de justice. Les couches sociales s'estompent et se fondent. Syndicats, associations diverses permettent à chacun d'entraîner les autres, et c'est bien là notre rôle d'éducateurs.

M. Jacquet, syndicaliste, nous apporta précisément un bref historique de la solidarité des travailleurs et de leur droit de revendiquer. C'est surtout le droit au travail pour chaque individu qui servit de thème à son exposé. Avec le machinisme, on augmente la production, on diminue le prix de revient, un ouvrier travaille seul là où vingt compagnons étaient nécessaires. C'est l'automatisation. Mais les 19 autres ouvriers à reclasser ?

Plus tard, dans le stage, ce problème sera soulevé. Le professionnel de demain (donc chacun de nos jeunes) sera sans doute obligé de changer une

fois ou deux de spécialité pendant sa vie active. D'où la nécessité de la « polyvalence ». Sait-on si, dans dix ans, on ne cherchera pas davantage à adapter un jeune aux conditions de travail plutôt qu'à l'aiguiller résolument vers un C.A.P. ? Notons tout de même l'étude du rajeunissement de celui-ci à l'échelle européenne.

Cette formation professionnelle, abordée par M. Grandjean, de l'Inspection du Travail du Rhône, intéressa de très près les éducateurs techniques. Là encore, un organisme permet de conditionner la formation au marché du travail. La F.P.A. autorise une rapide reconversion du potentiel humain d'une région économique à une vocation nouvelle. Puisse, dans ce sens, augmenter la collaboration entre nos Centres et les Services de la Main-d'Œuvre chargés de prévoir la densité géographique de l'emploi !

Le docteur Kohler, neuro-psychiatre, nous parla ensuite « des formes d'inadaptation à la formation professionnelle ». En fait, il invita les éducateurs techniques à étudier, structurer et rassembler les méthodes expérimentées pour la réinsertion de l'inadapté dans le cadre de la société. MM. Drecq et Gibelin, du Foyer de semi-liberté et de prévention de Villeurbanne, nous ont donné une idée statistique de l'évolution de nos garçons à la sortie de nos Centres, étude faite sur des sujets d'une vingtaine d'années. Leur fragilité a été grande et durable. Souvent les garçons quittent le métier appris pour un autre plus rémunérateur, mais après le service militaire, ils reviennent à leur qualification professionnelle.

En prélude aux carrefours, M. Fornier, délégué régional de l'A.N.E.J.I., directeur du « Relais », établissement pour caractériels, puis M. Berthier directeur de « La Rose des Vents », Centre pour débilés mentaux, nous donnèrent un compte rendu de leur recherche sur « la pédagogie spécifique à l'éducateur technique ». La diversité de la fonction est grande (débilés, caractériels, observation, rééducation) et, bien sûr, certaines conceptions sont différentes. Les éducateurs techniques ressentent que la coopération avec les autres membres de l'équipe (éducateurs de groupe et scolaires, psychologues, psychiatres, assistantes sociales et, naturellement, directeur) est indispensable.

Il va de soi qu'une telle coopération n'est possible que dans la mesure où ils ont pu bénéficier pour leur part d'un perfectionnement. Après l'Ecole d'éducateurs spécialisés de Strasbourg, celle d'Angers et bientôt celle de Marseille, répondent à nos besoins, en mettant sur pied une formation en un ou deux ans. Nous osons espérer l'appui le plus total de nos chefs d'établissements pour pouvoir bénéficier de ce perfectionnement.

Un autre problème nous préoccupe, c'est l'aménagement en machines-outils des ateliers de nos Centres. Le garçon sorti, donc notre encadrement supprimé, son désarroi sera assez grand sans que vienne s'y greffer la surprise d'un atelier tel qu'il ne l'avait même pas imaginé. L'équipement doit donc se rapprocher le plus possible des conditions futures de son travail.

Malade, le docteur Collin, psychiatre, n'a pu nous entretenir « des relations humaines dans un Centre et dans le monde du travail ».

M. Arnion, chef des Services régionaux de l'Action sanitaire et sociale, nous parla ensuite des « Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées. Perspectives d'avenir ». Partant du besoin de rapprocher les institutions privées et plusieurs ministères (Santé - Population, Justice, Education Nationale, Travail), la mise en place d'une telle organisation est longue. Elle vise à une coordination des efforts entre les personnes qualifiées par l'intérêt qu'elles ont manifesté aux questions de l'enfance inadaptée ou par les connaissances qu'elles possèdent en ce domaine. L'orateur nous fait part de la confiance de l'Etat à l'égard des initiatives privées. Il entend lui-même faire preuve d'un esprit réceptif aux techniques nouvelles nées de l'expérience.

Ainsi prenait fin ce dixième stage, après les remerciements de M. Simonnot, délégué national A.N.E.J.I. des éducateurs techniques, en présence, notamment, de MM. Benoit Carteron, président du Conseil général du Rhône, adjoint représentant M. le Maire de Lyon ; Valance, adjoint, représentant M. le Maire de Villeurbanne ; Rendu, secrétaire général de la Chambre de Métiers ; Grimone, secrétaire général du C.C.C.A. ; et de plusieurs directeurs d'établissements : MM. Kermoal de Sacuny ; Ustache, de Voglans ; Mouton, du « Prado du Cantin » ; Berthier, de « La Rose des Vents » ; Fornier, du « Relais », etc...

Claude BOUILLON

Educateur technique

C.O. La Prévalaye, - Rennes